

Proposition du Conseil administratif du 26 juillet 2023 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 160 800 francs destiné à la création d'un espace de baignade flottant temporaire, pour une durée de cinq ans, situé à l'angle entre la jetée du Jet d'eau et le quai Gustave-Ador, côté aval.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
28 novembre 2023, dans le rapport PR-1584 A)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture de 6 h à 22 h selon les périodes.